

Jeudi 16 mai 2024

Réunion publique : Pour un pouvoir d'achat suffisant

Introduction aux échanges par Jean-Paul LECOQ

Bonjour à tous,
Merci à tous ceux qui ont préparé cette rencontre.
Merci, Monsieur le Maire, de nous accueillir.

Merci pour votre présence ce soir pour cette quatrième réunion publique qui s'inscrit dans un cycle d'échanges sur les 4 communes de la circonscription, autour de 4 priorités touchant la vie quotidienne.

- Répondre à la crise du logement, en février à Harfleur ;
- Les moyens et les besoins de l'Éducation nationale, en mars à Frileuse au Havre ;
- Les urgences santé, c'était le mois dernier à Gonfreville l'Orcher ;
- Et ce soir on va parler ensemble de la crise du pouvoir d'achat.

4 thèmes choisis à partir de ce que m'expriment massivement et régulièrement les habitants de la circonscription, lors de nos différents échanges ou par courrier.

4 sujets qui sont aussi d'intérêt majeur à l'échelle du pays.

L'idée, c'est de chercher à comprendre ensemble pourquoi. Pourquoi, sur ces différents sujets cruciaux, nous en sommes arrivés là aujourd'hui. Comprendre qu'il n'y a pas de fatalité, mais des choix politiques, des choix idéologiques qui ont été faits.

Et, bien entendu, faire en sorte de nous en sortir à partir d'autres choix possibles.

Des solutions anti-crise en quelque sorte, élaborées par ceux qui sont engagés au quotidien, à travers leur métier ou leur engagement associatif, syndical, politique, sur ces différents sujets. Qui sont confrontés au système qui « bug ». Qui sont dans l'accompagnement des habitants qui souffrent de ces crises.

Et des solutions qui sont reprises, travaillées, par des parlementaires en vue de les traduire dans de futures lois.

Avec comme point commun, indispensable, la prise de conscience et la mobilisation citoyenne.

Celle des associations : de défense des consommateurs, des locataires, des retraités, des associations caritatives confrontées à une hausse sans précédent des demandes...

Celle des syndicats, j'en profite pour remercier l'Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés, l'INDECOSA, créée par la CGT pour sa contribution à cette réunion.

La mobilisation aussi des élus locaux, mais aussi celle de tout en chacun à travers les nombreuses initiatives proposées : pétitions, cahiers de doléances, rassemblements, réunions publiques pour faire avancer les revendications... Sans oublier les élections !

Car je pense que vous l'avez bien remarqué, les Français qui disposent de revenus confortables se déplacent dans les bureaux de vote et ne ratent jamais un scrutin. Question de défense de leurs intérêts. Or, ils sont très minoritaires.

Dans un pays qui bat chaque année des records de richesses pourtant produites par tous, c'est de plus en plus compliqué pour un nombre croissant d'habitants de pouvoir payer ses factures, se nourrir, se loger, se soigner, et vivre décemment.

Y compris disposer d'un travail et d'un salaire ne protège plus, ne suffit plus.

La pauvreté progresse, la précarité explose.

Cette crise du pouvoir d'achat est le résultat de mauvais choix commis par les gouvernements successifs.

Pourtant, il n'y a pas de fatalité. Les solutions existent.

Avant d'ouvrir nos échanges, je mets sur la table quelques éléments de constat, d'explication, et quelques propositions que je défends comme, pour la plupart d'entre-elles, les défendent les députés des groupes formant la Nouvelle Union Populaire Écologique et sociale, et notamment les députés communistes.

D'un point de vue économique, l'évolution du pouvoir d'achat correspond à **la différence entre l'évolution des revenus des ménages et l'évolution des prix**. Si la hausse des revenus est supérieure à celle des prix, le pouvoir d'achat augmente. Dans le cas contraire, il diminue.

Du côté des revenus, regardons ce que l'INSEE nous dit du revenu brut disponible des ménages par unité de consommation, c'est-à-dire le revenu dont disposent les ménages pour payer leurs factures, consommer ou investir après impôts, divisé par le nombre de personnes au foyer.

Ce revenu a été en progression de 0,7 % à 2,3 % d'une année sur l'autre entre 2004 et 2008. Puis a chuté lors de la crise financière de 2008 (-0,3 %) avant d'alterner les progressions et les diminutions jusqu'en 2023.

Sauf qu'il s'agit là d'une moyenne qui cache d'énormes disparités.

Depuis 2017 sous Macron, les 1 % les plus riches ont obtenu un gain moyen de 2,8 % sur l'ensemble de leurs revenus après impôt. Pour les 0,1 % les plus fortunés, ce gain a même atteint 4 %.

À l'inverse, les 5 % des ménages les plus pauvres ont perdu 0,5 % de leur revenu, en moyenne.

Or, quand la hausse des prix est forte, si les revenus ne suivent pas, il y a perte de pouvoir d'achat.

Ainsi, sur la période d'inflation 2022-2023, au-delà des mesures de protection gouvernementales au coup par coup, en 2022, les salariés français ont connu en moyenne une perte de pouvoir d'achat de 3 %.

Résultat, la pauvreté progresse. Près de 10 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. La pauvreté est en progression depuis 2015 et en très forte progression depuis 2021.

Cela s'explique-t-il par une baisse de la richesse nationale ? Non. Le Produit intérieur brut de la France est en constante progression à 2 exceptions : 2008 (l'année de la crise financière) où il a baissé de -2,9 % et 2020, l'année des confinements Covid où il a baissé de 7,5 % avant de bondir à 6,4 % en 2021.

Donc la richesse produite a progressé, mais pas le pouvoir d'achat des ménages...

Dès lors, la baisse du pouvoir d'achat s'explique par les politiques publiques conduites par les gouvernements successifs qui n'ont pas privilégié la redistribution des richesses.

Les politiques de redistribution sous l'égide de l'État se sont même inversées depuis 2017, même si la tendance avait été amorcée sous Sarkozy et Hollande.

Car les gouvernements ont estimé que les principaux bénéficiaires des politiques publiques devaient être non plus les ménages, mais les entreprises et les investisseurs, dont évidemment les plus hauts revenus qui sont censés disposer des moyens d'investir dans l'économie.

Au nom de la compétitivité de l'économie nationale, de la lutte contre le chômage ou encore de la lutte contre l'évasion fiscale, priorité a été donnée au secteur privé.

Une économie plus compétitive, c'est plus de richesses, moins de chômage, et plus de pouvoir d'achat pour tous, vous connaissez la chanson, ils appelaient cela le ruissèlement.

Et les mesures ont été nombreuses : de la création du CICE, Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi à la loi Travail El Khomri sous Hollande, de la suppression de l'ISF aux baisses d'impôts des entreprises et sur les dividendes sous Macron.

Aujourd'hui, le budget de l'État supporte plus de 160 milliards par an d'aides publiques pour les entreprises, quasiment sans contrôle ni contrepartie. C'est devenu le 1^{er} poste budgétaire du budget de la Nation.

Sauf qu'à partir de 2022, une donnée que personne n'avait anticipée est venue s'inviter dans ce scénario... La hausse des prix imputée un peu trop facilement à la seule guerre en Ukraine.

Depuis 1992, l'inflation était faible : entre 0 % et 2 % par an, à l'exception de 2008, année de la crise financière où elle fut de +2,8 %.

Donc en clair, selon eux, les revenus avaient peu besoin d'évolution. C'est notamment comme ça qu'ils ont justifié pendant 10 ans le refus d'augmenter le point d'indice servant de base au calcul de la rémunération des fonctionnaires.

Puis d'un coup, en 2022, la hausse des prix a bondi à 5,2 % contre 1,6 % l'année précédente. En 2023, elle fut de 4,9 % et elle est estimée cette année à 2,4 % par l'INSEE.

Ces augmentations se cumulent, donc depuis le 1^{er} janvier 2022, les prix ont progressé de 12,5 %.

Or, je pense que personne dans cette salle n'a vu ses revenus progresser à cette hauteur sur cette période.

Avec, dans ces hausses, une progression spectaculaire du prix des carburants et de l'électricité.

L'évolution du prix de l'électricité depuis 10 ans a été de **+77,84 % entre 2014 et 2024 !**

Depuis 10 ans, et à raison de 2 hausses par an en moyenne, le prix de l'électricité a augmenté en moyenne de 71,26 %. En fait c'est simple : il n'y a eu que 2 baisses du prix de l'électricité sur 10 ans.

Résultat sur une facture TTC de 1 092 € en 2014, la même consommation conduit à une facturation de 1 942 € en 2024, soit 850 € de plus, 85€ de plus par an en moyenne...

Face à de tels constats, les gouvernements ont refusé de changer de cap concernant le soutien aux entreprises et aux plus riches revenus, mais ont engagé des baisses de la fiscalité en direction des classes moyennes, et décrété sur 2 ans des mesures de soutien pour l'énergie et, dans une moindre mesure, pour les carburants.

Ils ont écarté toute mesure de blocage des prix, de baisse de la TVA sur les produits essentiels ou de rétablissement du lien mécanique entre la progression des salaires et des pensions avec la progression des prix.

Donc évidemment le compte n'y est pas. D'où la diversion organisée à grand renfort de communication, dans 3 directions :

- La stigmatisation des plus pauvres. Ils n'ont qu'à traverser la rue...
- La chimère de l'objectif du plein emploi. Tout le monde au boulot !
- La lutte contre le déficit public au-delà de ce qui est permis par Bruxelles (3 %), on est à 5,5 % du PIB.

Cela a donné les réformes successives pour baisser les droits des demandeurs d'emploi et ce n'est pas fini, l'annonce du conditionnement du RSA à 15 heures d'activités généralisé l'année prochaine, la création de France Travail ou encore la volonté affichée par ATTAL de « désmicardiser » le monde du travail...

Un comble quand on sait que les politiques sous Macron ont justement « smicardisé » les salariés !

Pour ne prendre que ce dernier exemple, 9,8 % des salariés étaient rémunérés en SMIC en 2010... En 2023, ce nombre a doublé pour s'établir à 17,3 % en 2023 !

À cela s'ajoute le fait que 1,4 million de travailleurs à temps partiel veulent travailler davantage, mais ne le peuvent pas.

Quant aux chiffres du chômage, le gouvernement ne communique plus que sur les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, c'est-à-dire ceux qui n'ont aucun emploi. Cela donne 2,82 millions de personnes, 3,03 millions en ajoutant les DOM-TOM hors Mayotte.

Mais si l'on prend l'ensemble des catégories, le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 5,13 millions fin 2023, 5,41 millions avec les DOM-TOM hors Mayotte.

On est très loin du plein emploi !

Un autre élément de bilan pour faire un focus sur un élément crucial, ce que l'on appelle l'échelle mobile des salaires.

Cela consiste à augmenter tous les salaires en fonction de l'augmentation des prix.

Ce mécanisme qui garantissait le maintien du pouvoir d'achat des salariés a été créé en 1952 par le gouvernement Pinay sous la pression du monde du travail et de la forte inflation à l'époque (25 %).

Il explique en grande partie non seulement le maintien, mais aussi sur plusieurs années la progression constante, du pouvoir d'achat des salariés jusqu'au début des années 80.

C'est le ministre socialiste Jacques Delors qui obtient sa suppression en 1983 au motif que l'inflation était désormais faible (4 %) et que cette indexation cassait la croissance économique en ne favorisant pas la lutte contre le chômage qui explosait dans les années 80.

Seul le SMIC a gardé cette indexation sur les prix.

Sauf qu'avec la suppression de cette échelle mobile des salaires, réclamée depuis longtemps par le patronat, les hausses de salaire reposent depuis sur un rapport en force entre le patronat et les salariés.

Il est à noter que plusieurs pays en Europe, comme la Belgique, les Pays-Bas ou le Danemark ont maintenu ce mécanisme sans que leur économie n'en souffre...

En 2013, les députés communistes ont, sous Hollande, défendu une proposition de loi pour la rétablir. Sous Macron, plusieurs propositions analogues ont été déposées et rejetées, y compris grâce aux votes des députés du Rassemblement National.

Dernier élément de cet état des lieux qui est loin d'être exhaustif, car il y a tant à en dire, les politiques publiques locales...

En effet, selon que vous habitez dans une commune où le maire et son équipe appliquent des politiques de solidarité et de redistribution, comme ici à Gainneville, ou à Harfleur et à Gonfreville l'Orcher, ou que vous habitez dans une commune où le maire et son équipe appliquent des logiques libérales comme au Havre, votre pouvoir d'achat s'en ressent.

À travers les tarifs des services et des prestations municipales comme pour la cantine dont la grille tarifaire pour les repas au Havre est plus du double de celle des autres communes de la circonscription. Ou les centres de loisirs, les activités périscolaires, etc.

Ou encore par les politiques de stationnement, payantes au Havre et cela ne cesse de s'étendre, gratuites sur les autres communes de la circonscription...

Les exemples sont nombreux.

Pour Édouard Philippe c'est toujours à l'usager de payer, principe de base du libéralisme économique. Payer deux fois d'ailleurs pour un même service, par ses impôts comme contribuable et par les tarifs comme usagers.

Raison pour laquelle il vient, comme Président de l'agglo, de décider que les communes ne pourraient plus intervenir aux côtés des usagers pour couvrir la Taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères. Résultat, les foyers vont devoir tout supporter et ainsi assumer des augmentations considérables du montant de cette taxe.

Même chose pour les transports en commun où il refuse d'expérimenter la gratuité pour prendre le bus et le tramway comme beaucoup d'autres agglos de France le pratiquent avec succès.

C'est important d'être dit, car on a toujours l'impression que la question du pouvoir d'achat est une question nationale. Non, elle est aussi locale.

Pour rétablir un pouvoir d'achat suffisant, de nombreuses propositions sont défendues par les députés de Gauche : elles ont toutes été rejetées à la fois par les Macronistes, les Républicains et le RN...

Mais elles demeurent la feuille de route des députés communistes et de la plupart des autres députés de la NUPES. Nous les reprenons notamment régulièrement dans nos propositions de loi ou d'amendements...

- L'augmentation du SMIC et des retraites au même niveau que la hausse des prix,

- La baisse de la TVA sur les transports en commun,
- Le blocage des prix sur les produits de première nécessité,
- La taxation des supers profits,
- La taxation des yachts et des jets privés,
- Le rétablissement de l'impôt sur la fortune,
- La création d'une taxe sur les revenus de plus de 3 millions d'euros par an pour financer la transition écologique et les services publics,
- La suppression des aides aux entreprises qui ont augmenté les dividendes de leurs actionnaires sans augmenter les salaires de leurs salariés,
- La création d'un Revenu d'autonomie pour les jeunes.

ÉNERGIE ET EAU

- La nationalisation de l'ensemble du secteur de l'électricité et du gaz pour en revenir à des tarifs régulés fixés par l'État,
- La gratuité des premiers mètres-cubes d'eau puis une tarification progressive en fonction de sa consommation : plus on consomme, plus le tarif est élevé.

ÉDUCATION

- La gratuité totale des fournitures scolaires à la rentrée,
- La gratuité des cantines scolaires,
- La revalorisation des bourses étudiantes au niveau de l'inflation,
- L'augmentation des budgets des universités.

LOGEMENT

- Le gel des prix des loyers,
- La revalorisation de 10 % des APL,
- L'augmentation de la taxe existante sur les logements vacants,
- L'augmentation du nombre d'hébergements d'urgence pour les sans-abris.

SANTÉ

- Le rétablissement d'une Sécurité sociale à 100 % et la suppression des complémentaires santé.